

N° de la demande _____

Nom du représentant _____

Code du courtier _____

Code du représentant _____

À:

(Veuillez remplir une lettre de cession distincte pour chaque société)

Nom du Client: _____

Code	Nom du Fonds	N° de Compte/Police	Dollars	Parts
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

J'ai négocié un prêt investissement avec B2B Banque (« B2B »). En effectuant cette transaction, j'ai cédé mon compte de fonds distincts/mes parts de fonds distincts, ou autres comptes d'investissement/parts (ci-après nommés « polices ») comme garantie de ce prêt investissement. Je conviens que tous les certificats, les accusés de réception de conventions et les autres documents attestant ou afférents à la police, y compris mes droits respectifs, dans l'intérêt définitif, en vertu de cette police, y compris, sans restrictions, les sommes, les dividendes, les primes et les profits qui sont ou qui seront payables en vertu de la police et toute somme détenue ou accumulée au sein de la police, y compris tout dépôt ultérieur, seront cédés.

B2B a un droit de rétention sur toutes lesdites polices, de transférer, de renoncer, de racheter et de traiter de n'importe quelle façon, en tout ou en partie, des polices, à sa seule discrétion en vertu de la procuration irrévocable que j'ai donné à B2B, et est autorisée, en cas d'inexécution de ma part, à transférer, à renoncer ou à racheter les polices conformément à l'accord de prêt investissement.

J'autorise qu'un droit de rétention soit établi sur la police au bénéfice de B2B à compter d'aujourd'hui. Dans l'éventualité d'une division ou d'une consolidation ultérieure de la police, ces nouvelles parts doivent être également cédées à B2B.

Je vous demande par la présente :

1. D'inscrire dans vos dossiers que j'ai cédé à B2B la police citée ci-dessus ainsi que toute autre police que B2B peut vous demander périodiquement.
2. De ne effectuer aucun transfert, aucune cession ultérieure ni aucun rachat de police sans l'autorisation écrite préalable de B2B.
3. De ne délivrer aucun certificate de propriété quel qu'il soit.
4. De ne informer quiconque, oralement ou par écrit, que la police est immatriculée en mon nom, sauf si vous avisez aussi cette personne que cette police est assujettie à une sûreté de la part de B2B.
5. De ne faire parvenir toute distribution sur ma police et toute communication destinée aux titulaires de police, y compris tout document pour la procuration, à moins que B2B n'en décide autrement.
6. De fournir à B2B, n'importe quand et sur demande, toute information sur la police que B2B pourrait exiger périodiquement.
7. Que lors du décès du rentier en vertu de la police, tout bénéfice payable en vertu de la police soit d'abord versé à B2B pour un montant suffisant à acquitter le montant exigible par B2B, conformément aux directives de B2B.

Veuillez accuser réception de la présente cession en signant ci-dessous et retourner la reconnaissance à :

B2B Bank
199 rue Bay, bureau 600
CP 279 SUCC Commerce Court
Toronto ON M5L 0A2.

Les instructions ci-dessus sont révocables seulement avec le consentement écrit préalable de B2B Banque .

Fait ce _____ jour de/d' _____

Signature de demandeur

Signature de codemandeur

Signature garantie
(Apposer le timbre)

Nom du demandeur
(en majuscules)

Nom du codemandeur
(en majuscules)



B2B BANK

RENONCIATION, RECONNAISSANCE ET CONSENTEMENT DU BÉNÉFICIAIRE

(À remplir si la désignation de bénéficiaire précédente était irrévocable)

Par la présente, je, _____, le/la bénéficiaire en vertu de la police consens à la cession de la police à B2B Banque conformément aux modalités du prêt investissement (j'accuse réception d'un exemplaire de celles-ci). Je n'ai pas cédé, transféré ou affecté mon intérêt dans le police. Je reconnais que j'ai été encouragé à obtenir des conseils juridiques indépendants et que j'ai soit obtenu ces conseils, soit volontairement choisi de ne pas les obtenir, et par la présente renonce à toute objection ou toute réclamation que je pourrais faire parce que je n'ai pas obtenu ces conseils .

Signature du bénéficiaire

Témoin

Fait à _____ ce _____ jour de/d' _____

CONFIRMATION

Nous acceptons d'être liés par la présente letter de cession jusqu'à ce que B2B Banque donne quittance. Nous représentons et garantissons que la police est un contrat d'assurance. Le numéro de compte ou le nombre de parts représentés par la police figure à la page précédente.

Le demandeur et le codemandeur (s'il y a lieu) est/sont la (les) seule(s) personne(s) assurée(s) par la police.

_____ est l'unique bénéficiaire nommé(e) dans la police.

La désignation de bénéficiaire est révocable irrévocable (choisir une réponse).

Nous n'avons pas reçu d'avis de i) toute cession, ou sûreté, des intérêts du demandeur, du codemandeur (s'il y a lieu) ou du bénéficiaire nommé dans la police ou de ii) tout droit, titre ou intérêt de toute personne en vertu de la police, autre que la cession à B2B Banque.

Nous sommes satisfaits, à tous les égards, de la police avant son émission.

Nous confirmons que nous avons inscrit la présente cession à B2B Banque dans nos dossiers.

Nonobstant tout manquement de représentation, de garantie ou d'engagement ou de plan final par le demandeur/codemandeur, le bénéficiaire ou toute autre partie ayant un bien assurable, nous acceptons que l'intérêt couvert par la police (autre que B2B Banque), en tant que cessionnaire de la police, ait droit au paiement intégral des sommes, des dividendes, des primes et des profits qui seraient autrement payables en vertu de la police mais pour un tel manquement ou acte suspect, sous réserve que B2B Banque n'ait pas été une partie ayant fait un tel manquement ou acte suspect.

Il n'y a aucune clause en vertu de la police qui interdit une cession de la police.

S'il y a lieu, le nouveau numéro de compte à titre de référence figure à la page précédente.

Signataire autorisé